



TRANSFERT EFFECTIF DES TITRES GERARD PERRIER INDUSTRIE SUR Euronext GROWTH PARIS À COMPTER DU 7 SEPTEMBRE 2026

COMMUNIQUÉ DU 3 SEPTEMBRE 2026 – 9H00

GERARD PERRIER INDUSTRIE (ISIN : FR0000061459 – Mnémonique : PERR) annonce le transfert de la cotation de ses actions du marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment B) vers Euronext Growth Paris, qui sera effectif le 7 septembre 2026 à l'ouverture de la séance.

La demande d'admission des actions de la Société sur Euronext Growth Paris a été approuvée par Euronext Paris S.A. le 31 août 2026, sous réserve de la réception de la documentation finale.

Ce transfert intervient à la suite de l'approbation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 16 juin 2026 et de la décision du Directoire, réuni à l'issue de cette assemblée, de mettre en œuvre le transfert. Le mnémonique deviendra « ALPER » à compter du 7 septembre 2026.

Comme indiqué dans les précédentes communications de la Société, ce transfert vise à permettre à GERARD PERRIER INDUSTRIE d'être cotée sur un marché davantage adapté à sa taille et à sa capitalisation boursière, tout en continuant de bénéficier de l'accès aux marchés financiers.

Le transfert sera réalisé selon une procédure accélérée d'admission directe des actions existantes, sans émission d'actions nouvelles, par radiation des actions de la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris et admission concomitante sur Euronext Growth Paris.

GERARD PERRIER INDUSTRIE continuera de délivrer au marché une information conforme à la réglementation applicable et restera attentive au respect de ses obligations en matière d'information périodique et continue.

Le Document d'Information établi dans le cadre de ce transfert est disponible sur le site internet de la Société, dans la rubrique dédiée à l'information financière :

[Lien vers le document d'Information](#)

Dans le cadre de son transfert sur Euronext Growth Paris, GERARD PERRIER INDUSTRIE est accompagnée par TP ICAP (Europe) SA en qualité de Listing Sponsor et par Lamy Lexel Avocats Associés en qualité de conseil juridique.



Calendrier définitif de l'opération

31 août 2026	Notification par Euronext Paris S.A. de la décision d'admission des actions GERARD PERRIER INDUSTRIE sur Euronext Growth Paris.
3 septembre 2026	Publication de l'avis de marché d'admission par cotation directe, mise à disposition du Document d'Information et diffusion du présent communiqué de presse.
4 septembre 2026	Dernier jour de cotation des actions GERARD PERRIER INDUSTRIE sur le marché réglementé d'Euronext Paris.
7 septembre 2026	Transfert effectif : radiation des actions d'Euronext Paris avant bourse et admission sur Euronext Growth Paris à l'ouverture de la séance, avec première cotation.

À propos de GERARD PERRIER INDUSTRIE

Gérard Perrier Industrie est spécialisé dans la conception, la fabrication, l'installation et la maintenance d'automatismes et d'équipements électriques destinés aux fabricants de machines industrielles et aux grands sites de production industriels.

Retrouvez toute l'information GERARD PERRIER INDUSTRIE sur www.gerard-perrier.com

GERARD PERRIER INDUSTRIE

Relations investisseurs

Laurent Deville, Directeur Financier
Tél : +33 (0)4 72 47 80 52

Éligible PEA et PEA-PME

Euronext Paris compartiment B. Mnémonique : PERR – ISIN : FR0000061459 – Bloomberg : PERR:FP – Reuters : PERR.PA

